

# Communiqué

**VASTE OFFENSIVE CONTRE LA SÉDENTARITÉ :  
LE PPMC DE L'HÔPITAL LAVAL SUPPORTE  
LE PREMIER GREFFÉ CŒUR-FOIE AU QUÉBEC,  
MONSIEUR PATRICE DIONNE, DANS LE DÉFI SANTÉ  
« PÉDALEZ POUR LA SANTÉ DES GREFFÉS »**

**Québec, 23 mai 2007, 11 h** • Le Pavillon de prévention des maladies cardiaques (PPMC) de l'Hôpital Laval est heureux de s'associer à messieurs Patrice Dionne, premier greffé cœur-foie du Québec et Serge Trépanier, greffé du foie, instigateurs de l'activité physique « Pédalez pour la santé des greffés ». Cette activité consiste à une randonnée cycliste entre Longueuil et Québec les 15 et 16 juin prochain.

Grand défenseur des dons d'organes et passionné d'activités physiques depuis longtemps, monsieur Patrice Dionne, âgé de 55 ans, s'entraîne au PPMC et a personnellement choisi ce lieu qui lui tient à cœur pour lancer un défi à tous les citoyens de la grande région de Québec. Lui et son partenaire Serge Trépanier ont reçu ce matin à l'Hôpital Laval les représentants des médias d'information, accompagnés des cardiologues D<sup>r</sup> Paul Poirier, directeur médical du PPMC, du D<sup>r</sup> Bernard Cantin, directeur médical du programme de transplantation cardiaque, et du chirurgien cardiaque, D<sup>r</sup> Daniel Doyle, chef du Service de chirurgie cardiaque.



« Je suis très motivé à relever ce défi santé. C'est pour moi l'occasion d'exprimer toute ma gratitude envers les familles des donneurs d'organes. C'est aussi une belle opportunité de faire la promotion de l'exercice physique qui, rappelons-le, est le premier pas vers la prise en main de notre qualité de vie et celle de nos enfants », a souligné monsieur Patrice Dionne lors du point de presse.

« Nous nous impliquons activement dans ce Défi santé car nous croyons en cette initiative. Combattre la sédentarité aide à maintenir la forme. Notre rôle au PPMC est de supporter nos usagers dans un processus d'amélioration de la santé et de la qualité de vie. Et nous sommes prêts à préparer nos usagers qui le souhaitent à cette randonnée » a indiqué le cardiologue D' Paul Poirier, directeur médical du PPMC.



Les cyclistes sont invités à relever ce défi en communiquant avec la Maison des greffés du Québec au (514) 527-8661 ou en visitant le site Internet [www.maisondesgreffes.com](http://www.maisondesgreffes.com). L'objectif consiste à réunir 70 participants pour réaliser ce Défi santé.

### **À propos du Pavillon de prévention des maladies cardiaques (PPMC)**

Inauguré en 1980, le PPMC est un service de l'Hôpital Laval. En lien avec la mission de l'hôpital, les services offerts par le PPMC visent l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de sa clientèle. Au cours des dernières années, de 1800 à 2000 usagers différents ont fréquenté le PPMC annuellement. De ce nombre, on compte entre 600 et 700 nouveaux usagers par année. Près de 50 % de la clientèle du PPMC souffre de MCAS, ce qui implique la mise en place de services plus spécialisés que dans les centres de conditionnement physique traditionnels, compte tenu des besoins plus spécifiques de ces usagers. On peut également observer certaines tendances en regard de l'évolution de la clientèle au cours des dernières années. Parmi les principaux problèmes en émergence, on observe l'obésité, l'intolérance au glucose et le diabète. On constate également que comme dans la société, le vieillissement de la clientèle apporte d'autres conditions associées telles que l'ostéoporose et les troubles neuromusculaires. Ceci ajoute à la complexité de l'encadrement des clientèles.

Afin de permettre aux professionnels d'offrir un encadrement adéquat, le nouvel usager qui s'inscrit au PPMC doit le faire pour une période minimale de 12 semaines. Cependant, plusieurs usagers choisissent le forfait de 16 semaines. Par la suite, l'usager qui désire poursuivre son entraînement ailleurs peut s'inscrire dans un centre sportif privé de son secteur. Certains optent pour maintenir leur abonnement au PPMC. Actuellement, près de 35 % des nouveaux usagers se réinscrivent au PPMC pour une période minimale d'un an. Toutefois, la rétention est beaucoup plus importante chez les usagers avec plus d'ancienneté avec un taux d'environ 70 % de réinscription. Il semble qu'il y ait donc un noyau d'usagers qui soit très attaché au PPMC.

Le PPMC a un statut légal d'activité accessoire ce qui implique qu'il doit autofinancer ses activités. Par conséquent, les usagers paient pour avoir accès aux services. Le coût peut représenter un frein important à l'engagement de l'usager vis-à-vis de l'utilisation de nos services. D'autre part, il faut considérer que lorsqu'un usager paie, il est davantage motivé car il a fait au préalable un processus de réflexion avant de s'engager dans cette démarche.

### **À propos de l'Hôpital Laval**

Fondé en 1918, l'Hôpital Laval, institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de l'Université Laval, offre à la population du Centre et de l'Est-du-Québec des soins et des services surspécialisés en cardiologie, en pneumologie et en chirurgie de l'obésité. Les activités de l'établissement comprennent : la prestation de soins tant en mode hospitalier qu'ambulatoire, l'enseignement, la recherche et l'évaluation des technologies de la santé. L'hôpital dispense également des soins de courte durée, généraux et spécialisés en support aux besoins cliniques de sa clientèle dirigée en surspécialité. Sa situation géographique lui permet de desservir la population de l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery qui requiert des soins médicaux et chirurgicaux. L'hôpital gère aussi un centre de recherche reconnu sur le plan international supporté par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ).

- 30 -

### **Pour information :**

Joël Clément, M.A. communications

Hôpital Laval, institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

Responsable des communications et des relations publiques, adjoint au directeur général

Téléphone : (418) 656-4932

Télécopieur : (418) 656-4866

Courriel : [joel.clement@ssss.gouv.qc.ca](mailto:joel.clement@ssss.gouv.qc.ca)